

UN ANNIVERSAIRE A PARTAGER
SALON NAUTIQUE DE PARIS
Vendredi 12 décembre 2014

***Intervention de Mme Viviane LE DISSEZ, Députée, Présidente du Conseil
d'administration du Conservatoire du littoral***

Un grand merci d'avoir répondu à notre invitation, un peu mystérieuse, avec la Fédération des Industries Nautiques. Nous vous devons quelques explications !

Le Conservatoire du littoral prépare depuis quelques mois son anniversaire puisque la loi portant sa création date du 10 juillet 1975 et **nous voulons que cette fête, soit pendant toute l'année 2015, avant tout celle de tous nos partenaires et amis : tous ceux qui à nos côtés participent à la préservation de nos côtes et finalement tous ceux qui aiment notre beau littoral.**

Aujourd'hui Le Conservatoire protège près de 160 000 hectares sur les littoraux métropolitains et outre-mer soit plus de 1450 km de côtes préservées. Ce sont environ 700 sites sur nos littoraux qui sont ainsi gérés et valorisés par 250 gestionnaires, dont plus de 80% sont des collectivités. 900 gardes surveillent et animent ainsi quotidiennement les sites.

Parmi nos partenaires et nos amis concernés par cet anniversaire, figurent à ne pas en douter, les navigateurs et plus généralement le **monde de la plaisance et du nautisme** qui côtoient les rivages acquis et aménagés par le Conservatoire à quelques encablures de là, ou qui voguent et pratiquent leurs sports, sans parfois même le savoir sur des eaux placées sous la responsabilité de l'établissement. Je pense essentiellement à l'archipel de Chausey dans la Manche. Pouvait-on oublier en effet les propriétaires de bateaux qui contribuent directement, depuis 10 ans, au

travers du Droit Annuel de Francisation des Navires affecté à l'établissement, à financer les actions du Conservatoire ? Assurément non !

L'idée est ainsi venue assez naturellement de cette soirée sur le salon nautique organisée en partenariat avec la FIN. Il s'agit de marquer notre volonté commune de resserrer durablement les liens entre nous. Pour cela, nous nous sommes fixés pour 2015 deux grands objectifs :

- **d'abord de faire découvrir aux Français et en particulier aux plaisanciers le patrimoine et les sites préservés afin qu'ils puissent en bénéficier.**

Les photographies du photographe Frédéric Larrey que vous voyez défiler constitueront la signature visuelle pour le grand public de cet anniversaire et feront l'objet de plusieurs expositions sur tout le territoire. Un film illustrant les 40 ans d'action du Conservatoire a également été produit et sera largement diffusé. De nombreuses manifestations seront organisées sur les sites du Conservatoire.

Et nous allons vous présenter l'opération "DU PORT DE" qui permettra aux plaisanciers en escale de se dégourdir les jambes voire parfois même de profiter d'un hébergement dans un gîte du Conservatoire ! Le dernier numéro de RIVAGES la revue périodique du Conservatoire met à l'honneur la plaisance et évoque 10 grandes opérations réalisées depuis 10 ans.

- **Ensuite, nous voulons partager avec vous l'idée de continuer à préserver les espaces naturels du littoral.**

Le 11 juillet 2015, nous dévoilerons au Conseil Economique Social et Environnemental la nouvelle stratégie d'intervention à l'horizon 2050 du Conservatoire à terre comme en mer.

Celle-ci réaffirmera des critères d'intervention essentiels comme celle de la préservation des paysages, au travers en particulier des coupures d'urbanisation, de la qualité des milieux naturels et de l'ouverture au public et présentera la volonté du Conservatoire et ses partenaires d'étendre l'action du Conservatoire à de nouvelles zones d'intervention.

S'agissant de l'intervention du Conservatoire en mer, celle-ci est très précisément ciblée, au droit des sites terrestres, là où un enjeu d'interface terre mer existe et là où existe un besoin de gestion, pour résoudre un conflit d'usages, par exemple une surfréquentation, des mouillages un peu anarchiques qui menaceraient des herbiers rares, ou pour réaliser une opération de restauration du milieu naturel...

Nous pourrions résumer ces orientations stratégiques en souhaitant un littoral avec suffisamment d'espaces naturels de qualité ouverts à tous, accessibles par la terre comme par la mer, qui accueillent des usages respectueux de l'environnement, et où les activités, en particulier nautiques, puissent cohabiter les mieux possible.

Pour terminer mon propos sur une touche dynamique, je voudrais citer le fait que le Conservatoire du littoral lance une mobilisation des communautés sur les réseaux sociaux avec l'opération "tous littoralistes".

Il s'agit de faire émerger un mouvement collectif de tous les amoureux du littoral, où qu'ils habitent, amoureux qui affichent ou revendiquent un « littoral de cœur » et l'expriment sur le web. Mon souhait est que les plaisanciers, propriétaires ou non de bateau, puissent devenir, lors de cette année, les premiers des "littoralistes". Qu'ils s'affichent sans retenue comme amoureux de leur littoral et comme soutiens fidèles du Conservatoire du littoral !

Merci encore à vous tous d'être là ce soir et à la Fédération des Industries Nautiques de nous accueillir. Je vous souhaite une très bonne soirée.